

Tarifs, IRM : le projet des radiologues pour une nouvelle imagerie médicale libérale

Fortement impactés depuis dix ans par les baisses tarifaires (plus de 900 millions d'euros), les radiologues assurent aujourd'hui que « *les limites sont atteintes* ». Ils mettent la dernière main à un projet structurant en faveur d'une nouvelle imagerie médicale libérale qui sera présenté le 6 juillet au Premier ministre Édouard Philippe puis, la semaine suivante, à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn.

Pour le Dr Jean-Philippe Masson, président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR), des mesures urgentes sont indispensables à la fois pour restaurer la confiance et préparer l'avenir. Deux dispositions récentes cristallisent le mécontentement. Il y a l'article 99 de la dernière loi de financement de la Sécurité sociale qui autorise le directeur de l'assurance-maladie à procéder unilatéralement à des baisses tarifaires. Les radiologues ne décolèrent pas non plus contre la suppression du coefficient Z, supplément spécifique aux radiologues. La FNMR, qui a déposé un recours devant le Conseil d'État pour abroger ces deux dispositions, attend toujours la décision de cette haute juridiction.

Changer de logiciel, casser les codes

Les radiologues font valoir que le carcan comptable pénalise l'accès à la radiologie et freine l'investissement. La politique restrictive dans les attributions d'équipements (en particulier l'IRM) « *bride le développement des techniques les plus performantes et ne permet pas d'assurer un égal accès de tous aux techniques innovantes* », se désole la FNMR.

La Fédération a donc rédigé un projet dont elle présentera « le canevas » au Premier ministre. « *Le président Macron veut changer de logiciel, il veut investir et casser les codes, se félicite le Dr Masson, nous lui disons chiche* ». Durant l'été, le projet fera l'objet d'une concertation auprès des radiologues libéraux qui pourront ainsi l'enrichir. Le texte définitif sera dévoilé lors des journées françaises de la radiologie à la mi-octobre.

Carte de France des fermetures des cabinets

Au-delà de la suppression de l'article 99 et du rétablissement du coefficient Z, le projet de la FNMR prévoit de passer à 20 IRM par million d'habitants, soit la moyenne européenne. Actuellement, la France affiche le taux de 12 IRM par million d'habitants, « *un taux d'équipement de pays émergent* », ironise le Dr Masson.

Il milite aussi pour la pérennisation de l'organisation de proximité du dépistage du cancer du sein, qui nécessite un vrai maillage territorial en imagerie mis à mal par les baisses tarifaires. À cet égard, la FNMR finalise une carte de France des fermetures des cabinets de radiologie. Selon le syndicat, dans certains départements comme le Val d'Oise, près de 50 % des cabinets de proximité ont fermé en quatre ans. Et à Ouireham (Calvados), l'unique radiologue n'a pas réussi à céder son cabinet et son équipement, qu'il propose pour la modique somme d'un euro...

Le plan préconise également de valoriser l'imagerie interventionnelle, de rendre opposable la charte pour une téléradiologie de qualité édictée par le Conseil professionnel de la radiologie (G4) et l'Ordre des médecins et enfin de sortir les actes de dépistage de l'enveloppe financière de la radiologie.